Réf. Farde e-Assemblées : 2513929

N° OJ : **75**

Projet d'Arrêté - Conseil du 24/04/2023

Objet : Tourisme 2023 : convention de partenariat entre la Ville de Bruxelles et l'association "Cartooning for Peace".

Le Conseil communal,

Vu la nouvelle loi communale et notamment son article 117;

Vu la loi du 14 novembre 1983 relative au contrôle de l'octroi et de l'emploi de certaines subventions;

Vu l'arrêté du Conseil communal du 17 décembre 2001 sur le contrôle de l'emploi de certaines subventions ;
Application de la loi du 14 novembre 1983;

Considérant qu'il importe de définir les axes de partenariats par une convention entre la Ville de Bruxelles et Cartooning for Peace pour la réalisation d'une exposition sur la Place de la Bourse ;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrête :

Article unique : Les termes de la convention de partenariats culturels entre la Ville et l'association Cartooning for Peace sont adoptés.

Annexes :

AE1/Convention de partenariat (Consultable au Secrétariat des Assemblées)